



FEDERATION ALGERIENNE DE BALL

Ligue de Foot Ball Amateur de la Wilaya de Blida



Procès-verbal N°15 : Séance du Mercredi 11.01.2023

- Traitement des Affaires :

11^{ème} Journée « SENIORS » - HONNEUR

Affaire N°95 Rencontre A.S.C.A- U.S.S du 03.01.2023

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
OUSRIR Ismail	22W09J0023	ASCA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
SALMA Riadh	22W09J0702	ASCA	Jeu Dangereux	Avertissement
TAOUALIT Ahmed	22W09J0058	ASCA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
MELLOULI Malek (Entraîneur)	22W09E0001	ASCA	Contestation de Décision	01 Match ferme +1.000DA.
GHARBI Abdelmalek	22W09J0352	USS	Contestation de Décision	01 Match ferme +1.000DA.

Affaire N°96 : Rencontre M.C.G.I – S.C.M.B du 06.01.2023

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
AMIER Sid-Ali	22W09J1263	MCGI	Comportement Anti Sportif	Avertissement
FERRACHE Mustapha	22W09J1235	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement
BEGGA Rafik	22W09J0998	SCMB	Jeu Dangereux	Avertissement
REBIBANE Yacine	22W09J0836	SCMB	Jeu Dangereux	Avertissement
BOUHLAGHEM Oussama	22W09J0824	SCMB	Contestation de Décision	01 Match ferme +1.000DA.
//	//	MCGI	Récidiviste Absence d'entraîneur	Amende de 30.000DA.

Affaire N°97 : Rencontre U.S.O.M – E.S.B du 07.01.2023

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
SAMI Djalal	22W09J0109	USOM	Jeu Dangereux	Avertissement
KOUACI Abdelmalek	22W09J0111	USOM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
ALI PACHA Rachid	22W09J0061	ESB	Jeu Dangereux	Avertissement
HANI Ali	22W09J0051	ESB	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°98 : Rencontre M.S.M – C.R.B.O.D du 07.01.2023

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
CHEBOUTI Djelloul	22W09J0276	MSM	Jeu Dangereux	Avertissement

BELKORAN HADJALA Adel	22W09J0528	MSM	Jeu Dangereux	Avertissement
BEN KHDIDJA Yacine	22W09J0278	MSM	Jeu Dangereux	Avertissement
AMEUR Rayane	22W09J0817	CRBOD	Jeu Dangereux	Avertissement
//	//	CRBOD	Récidiviste Absence d'entraîneur	Amende de 30.000DA.

Affaire N°99 : Rencontre W.M.B – I.R.E.B du 07.01.2023

- **Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, rapport de l'arbitre, rapport du commissaire au match) ;**
- **Après audition des arbitres de la rencontre ;**
- ✓ **Attendu qu' : en sifflant une faute, le joueur NECHADI Alaa Eddine – Licence 22W09J0257 – WMB, écopa d'un carton rouge, et fût expulsé sur le champ par l'arbitre ;**
- ✓ **Attendu que : non content de cette expulsion, ce dernier assena un coup de poing sur le visage de l'arbitre ;**
- ✓ **Attendu que : suite à cette agression, l'arbitre directeur arrêta définitivement la rencontre ;**
- ✓ **Attendu que : dans la foulée l'entraîneur des gardiens de buts, en l'occurrence Mr SLAMANI Billel – Lic 22W09E0098 – WMB, agressa à son tour l'arbitre de la rencontre ;**
- ✓ **Attendu que : dans leurs rapports les officiels de match (Arbitre et commissaire au match) confirment ces faits ;**
- ✓ **Attendu que : la nature de ces faits ne puisse en aucun cas permettre à l'arbitre de terminer la rencontre dans de bonnes conditions ;**

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément aux articles 65, et 114 - alinéa a, du règlement des championnats de Football Amateur - Edition 2019/2020 :

- **NECHADI ALAAEDINE LIC – 22W09J0257 – WMB : Agression sans lésions corporelles sur un officiel de match ; Sanction : UN (01) An de suspension ferme à compter du 09.11.2023 + 10.000 DA d'amende ;**
- **SLAMANI BILLEL Lic – 22W09E0098 – WMB : Agression sans lésions corporelles sur un officiel de match ; Sanction : Deux ans (02) de suspension fermes à compter du 09.11.2023 + 20.000 DA d'amende ;**
- **Match perdu par pénalité à l'équipe « Séniors » du W.M.Boufarik pour en attribuer le gain à l'équipe « Séniors » de l'I.R.E.Bouinen, qui marque Trois (03) points et un score de Trois buts à Zéro (03 – 00) ;**

//	//	IREB	Absence d'entraîneur	Amende de 20.000DA.
-----------	-----------	-------------	---------------------------------	--------------------------------

Affaire N°100 : Rencontre C.B.B.M – J.S.M du 10.01.2023

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
NECAÏBIA Oussama	22W09J0869	CBBM	Contestation de Décision	01 Match ferme +1.000DA.
LAÏSSOUK Ahmed	22W09J0868	CBBM	Jeu Dangereux	Avertissement

LAADJAL Zouheir	22W09J0320	JSM	Jeu Dangereux	Avertissement
--------------------	------------	-----	---------------	---------------

REPRISE Affaire N°82 : Rencontre S.C.M.B – A.S.C.A du 31.12.2022

- *Après visionnage de la vidéo publiée par Mr MELLOULI Ramzi – Président du club A.S.C.Arbaa ;*
- *Après audition de Mr MELLOULI Ramzi ;*
- ✓ *Attendu qu' : après la rencontre « S.C.M.Blida – A.S.C.Arbaa » du 31.12.2022 au stade Brakni, Mr MELLOULI Ramzi a publié une vidéo sur sa page Facebook personnelle et sur la page du Club « A.S.C.A » dans laquelle il fait des déclarations outrageantes envers la ligue et ses membres, notamment la commission d'arbitrage et les arbitres ;*
- ✓ *Attendu que : le visionnage de la vidéo publiée, montre clairement l'outrage, l'attente à l'honneur et à la considération d'un structure de la ligue (Arbitres) ;*
- ✓ *Attendu que : lors de son audience, Mr MELLOULI Ramzi a reconnu ces faits ;*
- ✓ *Attendu que : en plus de ça, et en quittant la salle d'audience, il a proféré des insultes et des propos injurieux et menaçants envers les présents, en disant qu'il est libre de dire et faire ce qui lui plait, et qu'il est même prêt à être esté en justice ;*
- ✓ *Attendu que : Mr MELLOULI étant sous le coup d'une suspension de (06) six mois fermes, dont (03) trois avec sursis à compter du 31.10.2022 (P.V N°05 du 23.11.2022) ;*
- ✓ *Attendu que : la nature de ces faits, exposent leur auteur aux sanctions prévues par le règlement des championnats de football Amateur, nonobstant les poursuites auprès des tribunaux civils territorialement compétents ;*

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément à l'article 126, du règlement des championnats de Football Amateur - Edition 2019/2020 :

- *MELLOULI Ramzi – Président – ASCA : Outrage, atteinte à l'honneur, et la considération de structure et membres de la ligue ; **Sanction** : **DEUX (02) Ans de suspension fermes** à compter du **11.01.2023 + 20.000 DA d'amende.***

REPRISE Affaire N°76 : Rencontre E.S.O.S – A.S.W.H du 20.12.2022

- *Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, rapport de l'arbitre, rapport du commissaire au match) ;*
- ✓ *Attendu qu' : en regagnant les vestiaires, Le joueur MIDEGUE Mokhtar – Lic 22W09J0681 (ASWH), s'approcha de l'arbitre assistant et le gifla ;*
- ✓ *Attendu que : le joueur n'a pas daigné de répondre à la convocation et de se présenter devant la commission de discipline ;*
- ✓ *Attendu que : dans leurs rapports les officiels de match (Arbitre et commissaire au match) confirment ces faits ;*

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément aux articles 65, et 114 - alinéa a, du règlement des championnats de Football Amateur – Edition 2019/2020 :

➤ **MIDEGUE Mokhtar – Lic 22W09J0681 (ASWH) : Agression sans lésions corporelles sur un officiel de match ; Sanction : UN (01) An de suspension ferme à compter du 09.11.2023 + 10.000 DA d’amende ;**

REPRISE Affaire N°88 : Rencontre C.A.B – I.C.B du 29.12.2022

Nom et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
HENNI Ayoub	22W09J0850	ICB	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BENAHMED Réda	22W09J0889	ICB	Comportement Anti Sportif Envers Officiel	(04) Matches de suspension dont deux (02) avec sursis à compter du 02.01.2023 +5.000 DA.